

Monsieur le 1^{er} Ministre

PARIS

BAR LE DUC, le 5 décembre 2024



Monsieur le 1^{er} Ministre,

Siège Social

Les Roises
Savonnières devant Bar
CS 10229
55005 BAR LE DUC Cedex
Tél : 03 29 83 30 30
Fax : 03 29 76 29 29
Email : accueil@meuse.chambagri.fr

Antenne

Maison de l'Agriculture
ZA du Wameau de Belleville
La Warpillère – CS 50400
55108 VERDUN Cedex
Tél : 03 29 83 30 30
Fax : 03 29 83 30 88
Email : accueil@meuse.chambagri.fr

Comme vous le savez, la fièvre catarrhale ovine variant 3 (FCO3) sévit depuis fin juillet 2024 sur notre Région et tout particulièrement en Meuse.

La Chambre d'agriculture et le GDS55 associés à la FDSEA55 et JA55 ont réalisé une enquête descriptive sur les impacts et ont appliqué une méthode factuelle (disponible sur demande) pour approcher les impacts financiers en utilisant les paramètres nourris par l'enquête épidémiologique d'impact citée précédemment.

Cette méthodologie a été partagée entre plusieurs départements du Grand Est, notamment les Ardennes, la Meurthe et Moselle et la Moselle par exemple.

Nous tenons donc à porter à votre connaissance, comme présentée en session départementale de la Chambre d'agriculture le 21 novembre dernier, les premiers éléments sur le trimestre Août – Octobre 2024. Une mise à jour sera réalisée avec le trimestre novembre 2024 – Janvier 2025.

Le premier chiffrage prenant en compte pour les filières ovines viande et bovines lait et viande sur le département intègre notamment :

- Les moyennes observées de mortalité (remontée EDE, ATEMAX, GDS, Enquête)
- Les pertes de productions (Enquête en croissance et litrage, informations des coopératives locales)
- Les frais vétérinaires (enquêtes)
- Estimations fertilité (donnée encore très partielle et ne pourra que s'affiner avec les futurs examens de gestation)

A l'échelle de la Meuse, l'impact financier sur 3 mois (08-10/2024) atteint :

- 7,04 Millions d'Euros en filière Bovin Lait
- 2,40 Millions d'Euros en filière Bovin Viande
- 2,09 Millions d'Euros en filière Ovine

Soit pour notre département sur les **3 premiers mois d'épidémie une perte de 11,5 Millions d'Euros.**





Ceci est à mettre en miroir de quelques chiffres :

- La taille du cheptel Meusien :
 - Bovins Lait : 39 000 vaches laitières
 - Bovins Viande : 31 000 bovins viandes
 - Ovins (brebis) : 23 000 brebis
- Les chiffres de mortalité de novembre qui continuent à être nettement supérieurs aux moyennes des 3 dernières années.
- Le montant de l'aide ouverte France Agrimer de 75 Millions d'Euros avec de surcroît les difficultés d'éligibilité puisque les prises en compte des « morts nés », des avortements, des mortalités de jeunes bovins <12 mois ne sont pas possibles. Il serait donc fort dommageable que cette aide France Agrimer ne soit pas totalement utilisée, ce qui donnerait une idée fautive de l'impact FCO sur les filières.
De plus, cela pose la question de la pertinence des critères d'éligibilité qui doivent donc évoluer.
- Enfin, tous ces chiffres ne sont que partiels puisque les impacts mortalités, frais vétérinaires continuent à être constatés en élevage et que les conséquences « reproduction » seront constatées dans les mois à venir.

Pour conclure, nous tenons à rappeler que ceci ne prend pas en compte les conséquences financières des acteurs des filières (collectes, moindre transformations, qualité des produits...) et que cet épisode sanitaire qui risque d'être prochainement endémique se télescope dangereusement avec les progressions des maladies MHE et FCO8 voire 12 qui se rapprochent du Grand Est.

Il nous semblait important de porter tous ces éléments à votre connaissance.

Nous restons à votre entière disposition pour plus d'informations, tant la Chambre d'agriculture que les organisations professionnelles et sanitaires départementales.

Nous comptons sur vos actions, dans un contexte national politique compliqué, pour soutenir nos filières animales, dans un contexte de souveraineté alimentaire nationale mais aussi d'autonomie et de développement économique et agricole Régionale et Départementale.

Persuadé de votre soutien et de votre engagement pour les filières agricoles, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en mes salutations les meilleures.

Nicolas PEROTIN
Président de la Chambre d'agriculture
de la Meuse

Copies :

- Madame la Ministre de l'Agriculture
- Monsieur le Préfet de la Meuse
- Messieurs les directeurs de la DDT et DDTESPP de la Meuse
- Mesdames, Messieurs les parlementaires meusiens
- Messieurs les Présidents des conseils départementaux de la Meuse et du Grand est
- Président JA55 / FDSEA55 / GDS55
- Directeurs CDA08 – 54 – 55 -88 et CRAGE
- Direction Générale CDAF et Présidence